



# **Congrès de Solidaires Environnement**

**Paris**

**9 octobre 2024**

# Rapport d'activités

Si le bureau fédéral a légèrement été renouvelé suite au dernier congrès, le peu de temps dévolu par les syndicats à la fédération n'a pas permis d'avoir une activité débordante, à la hauteur des enjeux pour les agent-es de nos Ministères et l'Union Syndicale Solidaires.

Ainsi, pour les élections professionnelles de 2022, l'essentiel de l'activité a été consacrée au montage des listes et à la rédaction de la profession de foi. La campagne s'est résumée au seul courriel d'envoi de notre profession de foi. Or, les retours que nous avons reçus et un score raisonnable (3%, soit environ 1000 voix) montrent qu'il y a matière à aller chercher des voix et des adhérent-es (OFB, agences de l'eau, DREAL...)

Le départ de Sud Recherche début 2023, suite à l'intégration globale des agent-es au sein du Ministère de l'enseignement supérieur, a fait encore baissé le temps militant disponible pour la fédération. Le fonctionnement avec ce syndicat pour les agent-es de l'ENTPE relevant de nos ministères est également à définir.

Depuis les élections professionnelles, nous avons pu remettre en place des bureaux fédéraux réguliers dont certains en présentiel. Les années 2023 et 2024 n'ont pas été marquées pour autant par une grande activité militante. Nos réunions en bureau fédéral permettent la gestion des affaires courantes et le partage des informations sur les secteurs d'activités de chaque syndicat, mais peu de textes communs ont été produits. Un tract de présentation de la fédération Solidaires Environnement a été rédigé et a fait l'objet d'une diffusion au siège du ministère à la Défense au premier trimestre 2024. Un travail est également en cours sur le site internet de la fédération pour améliorer notre visibilité.

Un fonctionnement commun efficace reste encore à inventer, en particulier dans l'objectif de développement de la fédération en vue des élections professionnelles 2026.

## Motion développement et structuration

Comme le souligne le rapport d'activités, la fédération manque aujourd'hui d'un fonctionnement coordonné efficace, permettant d'effectivement se développer au sein de nos Ministères, où nous pourrions pourtant trouver un certain nombre de sympathisant·es envers les valeurs de notre Union.

Ce n'est pas le temps syndical qui manque en tant que tel : la fédération dispose d'un contingent important de décharges, dont une bonne partie n'est pas utilisée à la fin de l'année. En revanche, les personnes disposées à se mobiliser pour la fédération dont les membres « permanents » du bureau fédéral sont déjà engagées dans leurs propres structures, pour l'Union Syndicale Solidaires, ou élu·es. Trouver des militant·es prêt·es à consacrer une part significative de leur temps militant à la fédération et à sa structuration est un enjeu majeur.

La majeure partie du temps syndical est décliné sous forme de journées qui, dans des proportions plus ou moins grande selon le syndicat, restent inutilisées en fin d'année. On peut réfléchir à la possibilité d'en décliner une partie sous forme de décharges individuelles pour des agent·es souhaitant s'investir, si tant est que l'on en trouve. Cela pourrait permettre une activité militante régulière et une mise à jour du site internet favorable au développement de notre fédération.

La question du nombre de militant·es pouvant investir du temps pour la fédération fait écho à la problématique du travail de terrain nécessaire pour développer Solidaires Environnement. Notre ministère de tutelle regroupe outre l'Administration centrale un grand nombre de structures déconcentrées (DREAL, DDT, etc.) et d'établissements publics eux mêmes disséminés sur l'ensemble du territoire. La définition d'une stratégie pour aller au contact des agent·es, faire connaître Solidaires-Environnement est également un axe essentiel pour notre développement.

Enfin, se pose la question de la structuration de la Fédération. du Est-ce que le maintien de trois syndicats pour un nombre d'adhérent·es très réduit, malgré un champ de syndicalisation relativement conséquent est encore pertinent ? Si | Les différentes réformes de l'organisation de l'État ont entremêlé les périmètres ministériels (DREAL, DDT(M), DDETS(PP), DREETS...) et ont conduit en particulier à ce que les syndicats comme Solidaires IDD et Sud Rural Territoires ne couvrent pas exclusivement le MTE dans leur champ de syndicalisation. Dans ce contexte, la réflexion sur la constitution d'un seul syndicat Solidaires pour tou·te·s les agent·es du pôle ministériel doit pouvoir s'engager. Cela pourrait nous permettre de nous concentrer sur le développement et de moins diluer l'action militante dans le

maintien de trois structures. Mais cela nécessitera un travail de fond important pour faire converger les cultures de nos organisations actuelles.

La présence de la fédération aux instances du dialogue social du CSA ministériel, GT ou autre est essentielle pour proposer du contenu de proximité et des actualités aux adhérent-es. Le dernier score aux élections n'a pas permis à Solidaires-Environnement d'être représentatif pour participer à ces instances.

On peut donc se poser la question de faire des alliances pour les prochaines élections afin d'être présent au CSAM, et de pouvoir ainsi se développer plus facilement.